

- En cas d'accident ou de maladie, et si les responsables légaux ou médecin de famille ne sont pas joignables, le médecin de garde ou SAMU seront contactés en fonction de la gravité et de l'urgence.
- Si nécessaire, l'enfant sera conduit en milieu hospitalier par un transport sanitaire en étant accompagné du responsable de la structure ou de son remplaçant (en l'absence des responsables légaux)

SIGNATURE :

Je soussigné Monsieur, Madame.....,

responsable légal de l'enfant

Déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et autorise le responsable de la pause méridienne à prendre le cas échéant, toutes mesures (traitement médical, hospitalisation...) rendues nécessaires par l'état de l'enfant.

Atteste avoir pris connaissance du règlement intérieur.

Autorise le restaurant scolaire à prendre en photo mon enfant dans le cadre de la pause méridienne. OUI NON

M'engage à communiquer tout changement relatif aux renseignements portés sur cette fiche.

Date :

Signature des représentants légaux précédée de la mention « Lu et approuvé » :